

École élémentaire
16 rue de Riom
63310 RANDAN
☎ 04 70 41 55 25
💻 ecole-elem.randan.63@ac-clermont.fr

Conseil d'école du lundi 4 novembre 2019

Étaient présent(e)s :

- représentants de parents d'élèves : Mmes Denais, Farreyre, Janiaud, Lopes, Perrault, Roque et Tamborrini
- enseignants : Mmes Charmet, Chevillot, Doisneau, Hamel, Lafarge, Poirier ; M Tobie
- intervenante en éducation musicale : Mme Thelamon (arrivée à 18h15)
- Mairie : M Mathillon, Maire et Mme Couturat, adjointe en charge des affaires scolaires (départ à 18h50)

Absence excusée :

Mme Bourdet, IEN
Mme Asselin, enseignante du Rased
M Neuville, enseignant
M Welsch, représentant de parent d'élève suppléant

Ordre du jour :

- rentrée 2019
- élections des représentants de parents d'élèves
- sécurité/PPMS
- avenant au projet d'école
- Rased, Maître+ et aide aux élèves en difficulté
- actions pédagogiques
- conditions matérielles

Installation des nouveaux représentants de parents d'élèves :

scrutin du 11 octobre, vote par correspondance uniquement cette année
nombre d'électeurs : 166 inscrits
nombre de votants : 103
suffrages exprimés : 78
suffrages nuls : 25
taux de participation : 62.05%

Sont élus :

titulaires : Mmes Denais, Janiaud, Lopes, Perrault et Tamborrini
suppléants : Mmes Farreyre et Roque, M Welsch

Valider les dates des prochains Conseils d'école (en maternelle le mardi) :

2^{ème} CE : lundi 30 mars à 17h30
3^{ème} CE : lundi 15 juin à 17h30

Rentrée 2019 :

Effectifs et répartitions :

à la pré-rentrée, avec l'actualisation des inscriptions (départs/arrivées), nous avons fait le choix de modifier nos répartitions

Classe 1 : 19 CE1 avec Mme Hamel (nomination de Mme Morgane Hamel pour l'année suite au 3^{ème} mouvement des personnels le 6 septembre 2019)

Classe 2 : 6 CE2 et 13 CM1 avec Mme Doisneau
Classe 3 : 7 CE1 et 15 CE2 avec Mmes Lafarge et Poirier
Classe 4 : 24 CM2 avec M Tobie et Neuville
Classe 5 : 21 CP avec Mme Chevillot qui remplace Mme Clerck
soit un total de 105 élèves
avec une moyenne de 21 élèves par classe

Règlement intérieur :

Cette année avec la mise en place de l'instruction obligatoire à 3 ans, le règlement intérieur type départemental est en cours de modification. J'attends sa parution pour mettre à jour notre règlement et le présenter au prochain CE.

Vie de l'école :

Accueil en classe à 8h20 (service de portail Mme Lafarge ou Mme Poirier), au portail vert à 13h20

Sorties au portail blanc

question parents : En cas de pluie, pourrions-nous trouver une solution pour que les élèves et les enseignants attendent au sec aux heures de sortie (par exemple : construction d'un abri au niveau du portail blanc ou sortie par le portail vert) ?

Pour éviter une sortie sur la rue de Riom très passante, l'équipe enseignante avait fait le choix d'organiser la sortie des classes au niveau du portail blanc avec interdiction de circulation des voitures dans la rue Léon Blanc.

Mise en place d'un self à la cantine : nouvelle organisation : élèves finissent de manger bien plus tôt : un changement d'horaires serait-il envisageable ? Pas de possibilité de faire un seul service car les derniers enfants sortent de la cantine à 13h10.

Questionné par les représentants de parents d'élèves au sujet des repas végétariens, M Mathillon précise qu'il n'y a pas encore de décret d'application de cette loi.

Service civique embauché : Benoit Flament : aide à l'accueil des élèves le matin, à la surveillance, à l'accompagnement de sorties, en classe (aide individuelle ou en petit groupe sous responsabilité pédagogique de l'enseignant), aide administrative.

Avenant au projet d'école :

dernière année du projet d'école 2016-2020 avec rédaction d'un avenant (bilan et perspectives) à présenter au Conseil d'école

Lecture et explication de l'avenant

Sécurité/PPMS :

Sécurité incendie :

Un exercice a eu lieu le vendredi 13 septembre (alerte déclenchée par la maternelle) : bonne écoute de l'alarme grâce aux répétiteurs, tous les élèves des écoles et le personnel ont évacué les bâtiments en suivant les consignes et se sont rejoints sur le parking derrière l'école en 3min05.

PPMS :

Le PPMS (= Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été mis à jour et enregistré sur la plate-forme sécurisée. Il est scindé en 2 parties :

RM = risques majeurs (en ce qui concerne l'école sur notre commune de Randan : tempête et séisme zone 3 modérée) (1 exercice : confinement ou évacuation)

AI = attentat-intrusion (1 exercice : confinement ou évacuation)

Il s'agit de sensibiliser les élèves à la prévention des risques avec l'organisation d'exercices :

- un 1er exercice (attentat-intrusion) avec confinement a eu lieu le vendredi 4 octobre (enfants préparés par chaque enseignant(e) en amont) ;

- un 2ème exercice (risques majeurs) aura lieu dans l'année ;

- peut-être y aura t-il un exercice départemental comme l'an passé.

Questions parents :

Comment gérer une éventuelle prochaine canicule? Aménagements possibles pour que les classes soient moins chaudes, ventilateurs... ?

Prévention invasion de chenilles processionnaires : M Mathillon indique avoir pris contact auprès d'une personne de St Clément de Régnat spécialisé dans ce domaine → attente de réponse.

Question des enseignants : quelle conduite tenir en cas de coupure d'eau (travaux juin 2019 lors de la canicule)? ou d'eau de mauvaise qualité (septembre 2019)?

Les enseignants demandent une meilleure gestion de ce type de problème : communication des informations, bouteilles d'eau fournies par principe de précaution,...

Aide aux élèves en difficulté, Rased, M+ et école itinérante

Évaluations nationales du 16 au 27 septembre pour les élèves de Cp et de Ce1 (Mmes Chevillot, Hamel et Lafarge) ; rendez-vous individuels pour restitution des résultats en cours.

Évaluation de la lecture en CM2 par Mme Charmet (maitresse E du Rased).

Dispositif Oura en CP : évaluations tout au long de l'année afin de construire les groupes de besoin en phonologie et code (M+ et Maitresse E).

Différenciation au sein de la classe : adaptation des supports, étayage accentué, privilégier la qualité à la quantité, selon les besoins/capacités des élèves

PPRE : mise en place au sein de la classe de l'élève ou d'une autre classe d'un Programme Personnalisé de Réussite Éducative (compétences dans le domaine de la lecture, de l'étude de la langue ou des mathématiques).

APC (sur autorisation des parents, 1 séance de 30min hebdomadaires par périodes) : priorités nationales = lecture et mathématiques

P1 : APC lecture compréhension proposée à tous les élèves de CM1 et CM2 selon groupes hétérogènes ; pratique instrumentale pour les CM2 de la classe orchestre (enseignantes musiciennes ce qui est une chance pour nos élèves)

P2 (d'après résultats évaluations nationales et évaluations de classe) : numération (CP, CE1, CE2, CM1), calculs et géométrie en CM2 ; pratique instrumentale pour les CM2 de la classe orchestre.

RASED (= Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) comprend trois spécialisations :

- le psychologue scolaire, chargé notamment de dépistage, d'évaluation et d'orientation (Mme Couyras)
- le maître d'adaptation, appelé aussi "maître E", chargé d'aide à dominante pédagogique (Mme Charmet)
- le rééducateur, appelé aussi "maître G", dont la mission est d'aider un enfant à retrouver l'estime de soi et à devenir un écolier (Mme Asselin)

Maître+ : un demi-poste (Mme Lafarge) pour les écoles maternelle et élémentaire

Maîtresse école itinérante du socle : un quart de poste (Mme Lafarge) : aide au niveau de l'apprentissage de la lecture notamment

Dispositifs d'aide communs mis en place en élémentaire :

- dispositif MACLÉ CE2 : mise en place de temps de travail massés : 1h30 par jour sur 3 jours pendant 3 semaines pour travailler en groupes de besoin sur des compétences de compréhension en lecture, les structures des textes (et un transfert en production écrite) et les structures de la langue ;
- travail de la fluence en CE1 ;
- accompagnement en phonologie et code en CP (groupes de besoin avec M+ et Maitresse E).

Bilan coopérative scolaire

Le bilan a été transmis à l'OCCE qui l'a validé.

Règlement de l'adhésion à l'OCCE pour l'année 2019-2020 : 254.25€

Livre de compte à faire circuler parmi les membres du Conseil d'école.

Solde au 31 août 2018 : 6 272,62€

Solde au 31 août 2019 : 5 630.12 €

Achats/dépenses rentrée 2019 : achats jeux de cour (9.90€), petit matériel (13.96€), paiement Sacem spectacle OAE (80.44€), abonnements (216€), tonner imprimante (28.39€)

Entrées d'argent rentrée 2019 : dons des familles à la coopérative scolaire (348 €), subvention DDEN classe de Mer (100€)

Actions pédagogiques

3ème édition de la rentrée en musique :

Objectifs : marquer de manière positive le début de l'année scolaire afin de susciter le plaisir d'apprendre chez les élèves ; mettre en lumière les vertus éducatives dont la pratique musicale collective est porteuse ; accueillir les nouveaux élèves en musique pour leur souhaiter la bienvenue

Déroulement :

- accueil avec Babeth et son élève Marie-Lou au piano ;
- morceau joué par la classe orchestre ;
- chant commun des 2 chorales.

Animation école de musique : rencontre avec des professeurs de l'école de musique le vendredi 6 septembre : présentation des instruments, écoute et chants.

Abonnement presse (coop scolaire) : « Mon petit quotidien » (3 classes) et « Mon quotidien » (2 classes).

Inscription et participation à la « Grande lessive » du 17 octobre dont le thème était « Paysages de bord de Terre à l'instant T » (installation des fils par les employés communaux dans la cour de l'école).

Journal d'école :

Objectif : partager avec les familles des moments de classe, des activités et sorties ; 3 parutions programmées en novembre, mars et juin.

«Lire et faire lire » : 3 bénévoles : Mme Moulin, Mme Buffet et Mme Sauzade ; moments de lecture et d'échanges autour du livre à destination des élèves de CP et de CE1 (4 groupes)

Bibliothèque d'école (BCD) :

- animation en BCD avec Mme Moulin (5 séances par classe ; ½ classe en rotation) : objectifs = découvrir l'organisation de la bibliothèque des écoles (classement par types d'ouvrages), apprendre à gérer l'emprunt et le retour d'un livre avec un logiciel informatique Hibouthèque / avec l'enseignant(e) de la classe : lecture offerte en lien avec un projet de classe et échanges en collectif.
- visites régulières en BCD pour renouveler le coin bibliothèque de chaque classe.

Photos scolaires : individuelle, fratrie (avec maternelle), classe et groupe scolaire (8 novembre).

Projet Hip Hop avec le danseur Olivier Lefrançois pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 (partenariat communauté de communes Plaine Limagne) :

3 séances de travail à l'école : le lundi 25 et le jeudi 28 novembre puis le lundi 2 décembre ;

le vendredi 29 novembre à Luzillat : conférence dansée avec les autres classes à 14h puis spectacle à 20h pour les familles ;

début avril : à Cusset : participation à une performance.

Natation scolaire : élèves de CP et CE1 (sur 3 classes, 2 enseignantes)

6 parents agréés : Mmes Barret, Gatignol, Rouchon, Lopes (maman Esteban), Lopes (maman de Léna), M Welsch

dates : 10 séances (début : 9 décembre) → 5 lundis et 5 jeudis
coût des séances : 10 x 50 € = 500€ (réglé par la coopérative scolaire)
transport : 700 € de subvention exceptionnelle de la Mairie

Marché de Noël (commun avec la Maternelle) le vendredi 13 décembre : vente d'objets confectionnés par les enfants, buvette (tenue par l'association Loisirs et Culture).

Tombola galettes des rois en partenariat avec la boulangerie Tupone (concours de dessin pour les fèves).

Projet autour des « écrans » : depuis plusieurs années, les enseignants se questionnent sur l'utilisation des écrans et l'impact sur les capacités de concentration et le comportement de certains élèves ; Mmes Doisneau, Lafarge et Poirier ont assisté à la conférence de Serge Tisseron psychiatre et chercheur qui a imaginé en 2007 les repères « 3-6-9-12, pour apprivoiser les écrans ». A partir de cela une séquence pédagogique a été construite avec Mme Géraud infirmière scolaire (collège de Maringues) : recueil d'informations sur les habitudes liées aux écrans, interventions en classe (en janvier) et organisation d'une exposition présentant le travail des élèves à ce sujet.

Danse traditionnelle Tradamuse : demande stage de formation de plusieurs des enseignants (association Les Brayauds), choix des danses et mise en place d'une séquence d'apprentissage dans chaque classe (apprentissage d'une dizaine de danses), représentation aux familles avec organisation d'un Bal d'enfants le vendredi 20 mars (au gymnase).

Projet cirque avec la communauté de communes Plaine Limagne au mois de mai : installation d'une compagnie sous chapiteau : ateliers de médiation culturelle et représentation à destination des scolaires.

Animation SBA à confirmer.

Projet jardin en construction.

Poursuite du travail de liaison GS-CP (analyse des évaluations nationales CP, mise en place de rencontres étalées sur l'année scolaire, réflexion commune sur les répartitions).

OAE :

Cette année, les chorales et la classe orchestre présenteront un conte musical « Le gâteau de singe » du compositeur suédois Anders Soldh le vendredi 26 juin (au gymnase).

Il s'agit de la 3ème année pour la cohorte de la classe orchestre qui est maintenant en CM2 et de la 6ème année du projet.

C'est un investissement financier pour la municipalité et la coopérative scolaire (achat de petites fournitures, participation à des sorties, adhésion à l'association OAE) mais également un investissement humain : Mme Thelamon est particulièrement investie dans ce projet et ne compte pas ses heures, sait se rendre disponible ; équipe pédagogiques : sorties hors temps scolaires, APC : 4 plages horaires hebdomadaires pour encadrer les musiciens par petits groupes (progrès très significatifs)

Présentation de Mme Thelamon (cf document de présentation en annexe).

Budget prévisionnel pour reconduction d'une prochaine promotion d'élèves : 8 900/9 000 € par an (45€ de l'heure).

Conditions matérielles

Question parents : Serait-il possible de trouver un moyen pour que les élèves puissent disposer des installations du gymnase, ce qui semble impossible aujourd'hui étant donnée la distance (solution de transport)?

Nous déplorons le manque d'utilisation de ce bel équipement trop éloigné de l'école (15min à 20min de marche en bord de route pour y aller).

Travaux effectués :

- Demande de subvention exceptionnelle pour l'achat d'une méthode de lecture CP (environ 600€) ;
- Installation d'un service de répondeur : très dérangée par de nombreux appels auparavant, aujourd'hui finalement peu de messages sont laissés sur le répondeur ; travaux effectués sur le temps scolaire (panne de 3 jours, gros dérangement, branchement du téléphone du bureau sur la box à présent, il n'y a plus de combinés qui fonctionnent dans les autres salles) ; 1 seul téléphone fixe sur l'école ; achat d'un téléphone portable dont l'utilisation reste à déterminer ;
- Remplacement du tableau de Mme Lafarge (demande installation partie centrale de l'ancien tableau sous le préau, dons des 2 pans à la Maternelle) ;
- Réglage de la sonnerie automatique en octobre (il y avait 6min de décalage).

Renouvellement de demandes d'équipements :

- Installation d'une sonnette : système portatif impossible (portée insuffisante), système avec gâche serait l'idéal ;
- Remplacement du panneau de basket dans la cour de récréation (Mme Couturat indique que la commande a été passée) ;
- Demande de peinture dans les classes ;
- Équipement informatique : demande d'un 1 vidéo projecteur par classe fixé au plafond : fond européen Feder avec une aide de 80% pour un montant de travaux de 25000€ minimum : à voir après les élections municipales.

Communication École/Mairie : soucis de circulation de la pochette navette en tout début d'année, rares réponses aux mails envoyés,... : la communication entre les services est à améliorer.

Communication École/Familles :

Le tableau d'affichage en liège est en très mauvais état, les affichages disparaissent régulièrement (s'envolent ?), les familles le consultent peu ; besoin d'un espace d'affichage officiel pour communiquer avec les familles ; serait-il possible d'installer devant le portail vert, à l'extérieur de l'école un tableau d'affichage ?

M le Maire rappelle les dégradations par le passé.

FIN

La séance est levée à 19h50.

Mme Poirier,
Directrice

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
16, Rue de Riom
63310 RANDAN

Mme Doisneau, Adjointe,
Secrétaire de séance

Mme Janiaud,
Représentante de parent d'élèves élu au Conseil d'École